

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMTÉ DE BELLECHASSE**  
**MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

**AVIS PUBLIC**  
**ROLES D'ÉVALUATION FONCIÈRE ET LOCATIVE**  
**ROLES TRIENNAUX 2020-2021-2022**

*AVIS PUBLIC est par les présentes donné en conformité avec les exigences de la Loi sur la fiscalité municipale (article 74.1):*

***QUE l'exercice financier 2022 est le troisième exercice auxquels s'appliquent les rôles triennaux d'évaluation de la Municipalité de Lac-Etchemin.***

*QUE l'exercice financier ci-dessus mentionné s'applique à la fois au rôle d'évaluation foncière et au rôle d'évaluation locative, le tout conformément à la Loi.*

*QUE les rôles d'évaluation foncière et locative de la Municipalité de Lac-Etchemin pour le troisième exercice financier (2022) des rôles triennaux de l'année 2020 peuvent être consultés au bureau du directeur général/secrétaire-trésorier à l'édifice municipal.*

*Toute demande de révision, prévu par la section I du chapitre X, concernant les rôles, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 et 174.2, doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant.*

*Une telle demande de révision doit être déposée au moyen de la formule prescrite à cet effet, sous peine de rejet, au bureau de la M.R.C. des Etchemins, situé au 1137, route 277, Lac-Etchemin (Québec) et à en acquitter les frais prévus par le règlement, le cas échéant.*

*Donné à Lac-Etchemin, ce 16<sup>e</sup> jour de septembre 2021.*

*Le directeur général/secrétaire-trésorier,*

*Laurent Rheault, M.A.P., OMA*